

Une nouvelle année vient de commencer. Si nos vœux sont exaucés, elle sera heureuse à nos compatriotes, et personne ne sera exceptée. Nous n'avons de ressentiment contre qui que ce soit, et en qualité de chrétien, nous souhaitons à tous nos semblables, tout le bien et le bonheur que nous désirerions pour nous-mêmes. Nous réclamons aussi pour nous la même charité. Nous voudrions voir cette vertu dans tous les cœurs. C'est elle seule qui peut rendre la société véritablement heureuse. C'est là le lien qui maintient l'accord et l'harmonie entre tous ses membres. Puisse-t-il se resserrer de plus en plus pour ne jamais se rompre à l'avenir!

En commençant ce huitième volume, il n'est peut-être pas hors de propos de passer en revue quelques-unes des principales contrées de l'univers. Nous commencerons par nos voisins. Cette grande République qui fait l'admiration des étrangers et l'orgueil de ses citoyens, mérite de fixer un instant notre attention. Si nous considérons la rapidité prodigieuse de son accroissement, la grandeur de ses ressources agricoles, manufacturières et commerciales, sa force matérielle et intérieure qui la met à l'abri de toute agression du dehors, les progrès sensibles qu'y font tous les jours la civilisation et l'industrie, nous ne pouvons nous empêcher d'y reconnaître une apparence de prospérité éblouissante. Malheureusement les apparences morales de ses habitans ne sont pas si attrayantes. Pourtant, c'est la vertu qui est le principe des républiques. Puisque nous voyons cette vertu y disparaître à mesure que la fédération s'accroît et se multiplie, c'est d'un fâcheux augure pour l'avenir. Les déplorables évènements de Philadelphie sont venus soulever un coin du voile et ont laissé voir une partie de la cancrène qui la ronge insensiblement. Le retentissement que cette catastrophe a eu dans les autres États de l'Union, et surtout dans celui de New-York, fait assez comprendre que la collision de Philadelphie pourrait bien n'être que le prélude de désordres plus sérieux et plus déplorables encore. Il est vrai que la dernière élection donne plus de chance aux étrangers, et que l'arrivée de M. Polk à la présidence pourra, peut-être heureusement reculer encore, ces sinistres avant-coureurs, et arrêter les projets criminels des malveillans. Il ne faut pourtant point trop compter sur ce changement de président, qui se trouve presque sans influence dans la régie des États particuliers. Il n'y a donc que la politique générale qui puisse en être affectée, et nous voyons aussi que l'élection d'un démocrate à la souveraine magistrature des États-Unis a été diversement appréciée par les puissances étrangères, et a causé peu de satisfaction surtout en Angleterre. Nous sommes pourtant tenté de croire que l'élévation de M. Polk à la présidence ne changera en rien les relations actuellement existantes entre John Bull et Jonathan. Il est vrai que M. Polk est pour l'annexion du Texas, et l'occupation de l'Orégon, mais comme ces projets ne pourraient guère s'effectuer qu'à coup de canons et de baïonnettes, nous sommes persuadé que nos voisins y regarderont plus de deux fois, avant que d'en venir à ces extrémités. D'ailleurs on sait que la guerre ne peut se déclarer sans le concours du Sénat, et comme la majorité de ce dernier est whig et par conséquent opposée à M. Polk, il est à présumer qu'il votera contre les projets du président, ne fut-ce que pour s'en venger. Le président Tyler vient aussi d'envoyer au congrès un message où il demande qu'on prenne des mesures pour hâter l'annexion du Texas: On connaît l'échec que M. Tyler a déjà éprouvé sur ce point, et il y a encore trop peu de temps que la chose a eu lieu, pour qu'il puisse avoir plus de succès aujourd'hui. Il est à présumer aussi qu'il se décidera peu de questions importantes, jusqu'à l'installation de M. Polk. Les Démocrates remettront probablement, après le 4 mars, l'essai de leurs forces, que la majorité Whig actuelle du Sénat tient en échec. Il n'est pas même certain d'ailleurs que la prochaine composition sénatoriale soit démocrate, et par conséquent les éventualités qu'on voudrait en déduire ne pourraient être que des conjectures. Nous voyons aussi que les prévisions de la presse sur les questions politiques de nos voisins sont encore bien hasardées, et qu'il ne faut pas trop s'y fier.

Mais si d'un côté la politique ne présente que doute et confusion, de l'autre, l'extension du catholicisme n'est plus un problème et une chose ignorée. Tous les jours le nombre des fidèles se multiplie et l'aspect imposant que l'Eglise y a pris dans ces dernières années, est un sûr garant des progrès de la religion pour l'avenir.

Nous aurions dû commencer notre Revue par l'Angleterre, mais la paix et la tranquillité, dont elle jouit fait que sa politique intérieure nous présente peu d'incidens remarquables. Il n'y a que l'Irlande qui paraisse encore fixer l'attention de la mère-patrie. O'Connell vient de recommencer son agitation avec plus d'ardeur que jamais. Parviendra-t-il à son but? obtiendra-t-il bientôt le Rappel de l'Union et un parlement national? C'est ce qu'il n'est pas encore facile de prévoir, et probablement qu'il n'y aura qu'une ouverture du prochain parlement qui pourra jeter quelque lumière sur ce grand problème. Nous sommes pourtant porté à croire que l'Angleterre est disposée à faire quelques concessions à l'Irlande, et que cette malheureuse nation verra bientôt luire des jours plus heureux. Si l'Angleterre n'avait point voulu faire des concessions, elle n'aurait pas élargi son infatigable défenseur. Nous avons aussi trop de confiance dans les principes sur lesquels le libérateur s'appuie pour supposer qu'ils puissent lui faire défaut. Car la justice et la vérité, quand elles s'appuient sur le catholicisme, doivent être constantes et immuables comme lui.

Nous tâcherons de continuer cette revue dans notre prochain numéro.

Des circonstances imprévues et la fête des Rois, lundi prochain, nous mettent dans l'impossibilité de faire paraître notre feuille mardi. D'ailleurs la suspension des affaires occasionnée par tous ces jours de fêtes et la vacance de la Chambre, rendent les nouvelles très peu nombreuses et de nulle conséquence. Toutefois, s'il survenait quelque chose d'extraordinaire, nous publierions une demi-feuille mercredi prochain. (1)

Après de nouvelles informations, nous apprenons que les bruits qui ont circulé relativement aux troubles prétendus de la Pointe-aux-Trembles, sont presque entièrement controuvés. Il y a eu à la Pointe-aux-Trembles ce qui peut arriver partout et en toute circonstance, c'est-à-dire, quelques coups de poing d'échangés, mais c'était à quelque distance de l'église, et entre des personnes étrangères tout à la fois et à la cérémonie religieuse et à la localité.

L'hon. R. Baldwin vient de remettre £5 au Rév. M. Marceau, curé de St. Simon, pour aider à la construction de l'église de St. Fabien, dans le comté de Rimouski. Nous aimons à citer de tels faits, parce qu'ils font l'éloge de ceux qui en sont les auteurs.

Voici le Mandement de Mgr. de Montréal, à l'occasion d'un changement dans la loi du jeûne et de l'abstinence; il a été lu à la cathédrale le 1er janvier courant.

**JEAN-BAPTISTE BOURGET, PAR LA MISERICORDE DE DIEU ET LA GRACE DU SAINT-SIEGE APOSTOLIQUE, EVEQUE DE MONTREAL, ET SUFFRAGANT DE L'ARCHEVECHE DE QUEBEC, &c. &c. &c.**

AUX CLERGÉS ÉCCLÉSIASTIQUE ET RÉGULIER, AUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES ET A TOUS LES FIDÈLES DE NOTRE DIOCÈSE, SALUT ET BÉNEDICTION EN NOTRE SEIGNEUR.

Notre Saint Père le Pape Grégoire XVI ayant bien voulu, Nos Très Chers Frères, dans sa sollicitude paternelle, apporter quelque adoucissement à la loi du jeûne et de l'abstinence dans ce Diocèse, Nous nous faisons un devoir de vous faire connaître l'Indult qu'il a daigné nous adresser à ce sujet, le sept juillet dernier. En vertu de cet Indult, vous pourrez en sûreté de conscience user des dispenses suivantes:

I. Il est permis de faire gras, 1o. tous les dimanches de carême, excepté le dimanche des Rameaux; 2o. tous les lundis, mardis et jeudis des 1<sup>ère</sup>, 2<sup>de</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, et 5<sup>e</sup> semaines de carême, mais sous la condition qu'il ne sera fait, ces jours-là, qu'un seul repas en gras, et qu'on n'y servira pas de poisson. Cette faveur ne s'étend pas au jeudi qui suit le mercredi des Cendres, ni aux lundis, mardis et jeudis de la semaine sainte, auxquels jours on n'usera que d'alimens maigres; 3o. tous les samedis de l'année, excepté ceux du carême et les samedis auxquels un jeûne est attaché; 4o. le jour de la St. Marc, s'il ne tombe pas un vendredi, et les trois jours des Rogations.

II. Les jeûnes des vigiles de St. Jean-Baptiste, de St. Laurent, de St. Mathieu, de St. Simon et St. Jude et de St. André, sont supprimés et remplacés par d'autres jeûnes qui seront observés les mercredis et vendredis de chaque semaine de l'Avent. Ces mercredis sont jours d'abstinence.

III. Les mêmes permissions sont aussi accordées aux communautés de Religieuses et aux Frères des Ecoles Chrétiennes.

Vous connaissez, N. T. C. F., qu'il y a une grande différence entre les Dogmes de la Foi qui ne peuvent point changer, et les lois de discipline qui peuvent varier selon les temps et les besoins des Fidèles. L'Eglise, qui a toujours anathématisé ceux qui ont cherché à altérer le dépôt sacré de la Foi, confié à sa vigilance, a aussi, dans tous

(1) La fête de la Circoucision est aussi la cause pour laquelle nous ne faisons sortir aujourd'hui qu'une demi-feuille.